

Communiqué de presse
Berne, le 22 octobre 2015

Tunnel routier du Gothard : pas de bricolage au détriment de la sécurité

Le tunnel routier du Gothard est en service depuis 35 ans et 36 personnes y ont déjà perdu la vie, la plupart dans des collisions frontales. La sécurité ne peut être améliorée qu'en construisant un second tube et en rendant le trafic unidirectionnel. La proposition des opposants au tunnel d'ériger une glissière centrale de sécurité escamotable est contre-productive. La glissière de sécurité peut être un piège mortel et un obstacle insurmontable pour les secours. Les adversaires du tunnel jouent dans un contexte d'irresponsabilité avec la sécurité des conducteurs et de leurs passagers. Et ils gaspillent les fonds publics, car la construction d'un second tube coûte moins que le bricolage avec des rampes pour le chargement des véhicules.

En 2001, onze personnes sont décédées dans une collision frontale dans le tunnel routier du Gothard. Ce genre d'accident peut être évité si on rend la circulation unidirectionnelle en construisant un deuxième tube. Seule une telle mesure apporte la sécurité nécessaire dans le tunnel routier du Gothard. Des glissières centrales de sécurité sur 17 kilomètres n'améliorent aucunement la sécurité, mais présentent au contraire un risque supplémentaire d'accident. Déformées et tordues, ces glissières ne peuvent plus être escamotées et sont un obstacle pour les secours.

Les adversaires du tunnel et promoteurs de l'initiative des Alpes proposent comme alternative au deuxième tube routier du Gothard jusqu'à six rampes pour le chargement des véhicules. Pour une telle réalisation, il faudrait construire un corridor supplémentaire de chargement pendant la phase d'assainissement et investir massivement dans du matériel roulant qui irait à la casse l'assainissement terminé. Les adversaires du tunnel posent des conditions sans se préoccuper des conséquences financières inacceptables. Le bricolage avec des solutions de rampes de chargement sont un gouffre financier. Elles coûteront nettement plus que la construction d'un second tube sans compter les coûts d'entretien et de réfection incontournables tous les 30 ans.

Le comité interpartis « OUI au tunnel du Gothard » s'engage pour un assainissement propre et durable du tunnel routier du Gothard qui améliorera la sécurité. Ce n'est possible qu'avec un deuxième tube.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président usam, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Filippo Lombardi, co-président du comité interpartis, tél. 091 640 15 15,
mobile 079 620 64 65